

LA DIRECTION DES ROUTES

SE PAYE NOTRE TÊTE.



Nous avons lancé une pétition sur l'harmonisation des horaires de travail sur les routes métropolitaines en janvier 2017. C'était, et c'est, une revendication juste et partagée par l'ensemble du personnel.

Des groupes de travail se sont réunis mais l'administration a tenté de nous imposer un premier projet inacceptable :

- Travail sur 6 jours par semaine avec le samedi travaillé
- Périodes hautes et basses en fonction, des saisons, des lieux et des événements météo
- Diminution des astreintes
- etc.....

Nous avons combattu cette annonce en posant un préavis de grève pour le 26 février dernier. **Le 22 février, la Métropole reculait en rase campagne en renonçant à ce dossier. Nous avons gagné le retrait.**

En septembre, après une dernière réunion, des avancées ont été obtenues. C'est pour cela que nous avons accepté que le dossier soit présenté en Comité Technique.

Mais encore une fois, la direction tente de nous la faire à l'envers.

Elle nous présente un nouveau dossier qui est à nouveau inacceptable.

En effet, elle impose que les agents (ex-CG) travaillent 1 heure de plus pendant les cycles horaires décalés en prétendant que c'est plus équitable par rapport aux autres agents métropolitains.

Au contraire, ce qui n'est pas équitable c'est que la Métropole ne prend pas en compte la majoration pour travail de nuit dans le calcul du temps horaire de ces agents.

Nous demandons que les agents Métropolitains, autres que les "ex CG", soient indemnisés pour le travail de nuit conformément au décret de 2002. **Et là, l'administration sera équitable.**

Face à ces attaques nous déposons un préavis de grève reconductible à compter du 30 octobre.

Nous vous appelons, à vous rassembler devant la Mairie de Nice, ce même jour, devant le comité technique, pour leur faire savoir et voir notre détermination à ne pas nous laisser faire.